

Un territoire riche

Le territoire de la DR AMC concerne 3 régions administratives : Rhône-Alpes, Provence-Alpes-Côte d'Azur et Corse soit 15 % du territoire national continental : c'est la plus grande délégation en métropole avec 16 départements et 83 775 km². Avec un dénivelé de 4 810 m et un climat aux influences continentales, alpines et méditerranéennes, les milieux qui la composent sont très diversifiés.

Sont ainsi dénombrés sur la DR AMC : deux tiers des espèces végétales françaises, un tiers des insectes, plus de dix espèces de mammifères marins ou encore d'oiseaux nicheurs et migrateurs.

Quelques chiffres ...

3 régions administratives

16 départements

83 775 km²

228 personnes dans la DR AMC

45 personnes réparties dans les 5 CNERA et l'USF

4 Parcs nationaux

13 parcs naturels régionaux

43 réserves naturelles nationales

19 réserves naturelles régionales

6 réserves naturelles corses

8 réserves de chasse et de faune sauvage